

Les syndicats CGT et CFTD, les 60 participants à l'Assemblée Générale du 27 mars 2017, le collège des psychologues, le collège des assistant(e)s social(e)s, tous les personnels du Centre Hospitalier Georges Daumézon signataires...

APPEL DES SALARIÉ.ES DU CENTRE HOSPITALIER GEORGES DAUMEZON

Les personnels hospitaliers vont mal

Les salariés du centre hospitalier Georges Daumézon se sont retrouvés à plus de soixante en **Assemblée Générale** le 27 mars dernier. C'est une mobilisation énorme au regard du nombre de salariés à l'hôpital et de l'obligation de continuité du service public. Toutes les catégories professionnelles (soignants, travailleurs sociaux, médecins, psychologues, ouvriers, administratifs...) et tous les services étaient représentés.

Nous avons parlé de notre anxiété, de notre inquiétude, certains évoquant une situation de « survie psychique ». Nous avons aussi affirmé notre révolte devant ce qui arrive. Nous avons parlé identités professionnelles, valeurs du soin et du service public, nous avons, ensemble, mesuré à quel point le malaise est profond, à quel point aucune catégorie professionnelle n'est épargnée par le rouleau compresseur : perte de sens du travail, injonctions paradoxales, manque de respect du personnel, obsession gestionnaire qui envahit tous les niveaux professionnels.

* *
*

Un service public de santé en danger

Alors que la population de son secteur géographique ne cesse d'augmenter, et les besoins en soins de même, le centre Hospitalier Georges

Daumézon connaît une crise sans précédent : déficit de 239 000 € en 2016 ; déficit annoncé à 1 259 000 € pour 2022.

Au nom de ce déficit programmé, la direction multiplie annonces inquiétantes et mesures d'austérités qui tournent autour d'une même logique : **restrictions budgétaires et suppressions de postes.**

Depuis quelques mois, partout, dans nos services, dans les instances de l'établissement, sur des temps informels, nous n'entendons plus parler que d'économies : des objectifs chiffrés, avec leur traduction en équivalents temps plein ont même circulé dans les pôles... le dialogue social prôné par la direction se résumerait alors à savoir si nous préférons la suppression d'un médecin ou d'1,5 cadres ou d'1,7 infirmiers !

Parmi les nombreuses mesures annoncées, et d'ores et déjà présentées comme validées, citons :

→ **Suppressions de postes effectives dès 2017** : 2 temps plein de cadres de santé alors que 1,7 postes avaient déjà été supprimés en 2016 ; 1 temps plein de technicien (alors que les Services Techniques ont aussi connu de nombreuses suppressions depuis 3 ans) ; 1 temps plein de Directeur Adjoint, un 50% médical (DIM, mission transversale), un 50% infirmier (prévention du suicide) ...

→ **Autres mesures** : diminution de rémunération pour les gardes d'internes et de médecins assistants ; nouvelles diminutions des dépenses

hôtelières ; facturation des consultations pour les patients ; restructuration ou fusion d'unités de soins avec suppression de postes (concerne 3 hôpitaux de jour et CMP de pédopsychiatrie) ...

* *
*

Les causes du déficit sont connues

La **Chambre Régionale des Comptes** (CRC) pointait déjà, dans son rapport du 04 octobre 2011 les insuffisances du « *plan global de financement pluriannuel* »¹ de la construction du nouvel hôpital. Cette situation faisait « *peser à compter de 2012 des risques de déséquilibre financier* », ceci alors même que « *L'examen de la situation financière depuis 2005 [montrait] une situation globalement favorable* ». Les

projections de la CRC l'amenaient à dire que ce déséquilibre serait compensé jusqu'en 2015¹. De fait, nous le constatons aujourd'hui, 2016 est bien l'année du déficit.

En plus des insuffisances gestionnaires de nos tutelles, qui nous ont amenés vers cette situation prévisible et prévue, d'autres mesures sont venues aggraver encore la situation et notamment de nouvelles dépenses non compensées (revalorisation indiciaire, PPCR, rachat des années d'études pour la retraite des infirmiers) ainsi que le **gel de la Dotation Annuelle de Financement** commune à tous les établissements de psychiatrie.

La gestion propre de notre établissement n'est donc pas en cause. Si l'hôpital Daumézon est en déficit, c'est uniquement lié à des causes extérieures.

* *
*

Le soin est en danger

Les restrictions budgétaires et les suppressions de postes qui nous sont imposées **mettent gravement en péril la qualité des soins en psychiatrie et Santé Mentale**. Ces décisions aboutissent notamment à :

- La réduction du travail des cadres de santé à des missions administratives avec la perte de leur rôle soignant auprès des équipes, des patients et de leur entourage ;
- La multiplication des situations de glissement de tâches avec les risques médico-légaux que cela engendre ;
- la survenue de situations de violences gravissimes sur les derniers mois ;
- l'étouffement d'une psychiatrie de secteur qui tente d'assurer un accompagnement individuel de proximité grâce aux hôpitaux de jour et aux centres médico-psychologiques ;

¹ La Chambre Régionale des Comptes amenait deux explications à cela : surestimation des produits de la vente des terrains de Montbert (2,7 à 3,4M€ ramenés à 1,5M€) et sous-estimation du coût de la construction de Daumézon (18,37M€

pour 22,7M€ à l'arrivée). **Source** : « *Observations définitives concernant la gestion du centre hospitalier spécialisé de Montbert* », 4 octobre 2011, *Chambre Régionale des Comptes des Pays de la Loire, Greffe N°2011-131, L1130/CG*.

- une augmentation des délais de consultations pour les adultes et les enfants (psychiatres, psychologues, assistant-sociaux, infirmiers, psychomotriciennes, orthophonistes, etc.) ;
- l'explosion des listes d'attente pour les hospitalisations avec de manière récurrentes des mineurs (parfois de moins de 16 ans !) hospitalisés dans les services de psychiatrie adulte ;
- la fin prochaine des actions de préventions auprès de la population ;
- la disparition annoncée d'un travail en réseau avec les partenaires du social et du médico-social.

L'hôpital public ne pourra plus assurer ses missions si la spirale des restrictions budgétaires, des suppressions de poste, de l'aggravation des conditions de travail et de l'augmentation de l'absentéisme n'est pas enrayée.

Des solutions existent... et nous avons besoin de vous !

Pour mettre en œuvre ces solutions, nous avons besoin de l'aide et de la mobilisation de tous : direction, tutelles, élus, partenaires, usagers du service public...

Tournez-vous, avec nous, vers l'Agence Régionale de Santé pour obtenir :

- **Une compensation urgente des insuffisances de financement liées à la reconstruction de notre hôpital ;**
- **Une compensation des dépenses supplémentaires imposées à l'établissement** (revalorisation indiciaire, PPCR) ;
- **Une augmentation significative de la dotation Annuelle de Financement en lien avec l'augmentation des besoins de la population.**
- **L'arrêt des suppressions de postes.**

Il en va de l'avenir des soins en psychiatrie et santé mentale pour tout notre secteur géographique du Sud-Loire et vignoble Nantais.

APPEL DES SALARIÉ.ES

DU CENTRE HOSPITALIER GEORGES DAUMEZON

Premiers signataires : Les syndicats CGT et CFDT, les 60 participants à l'Assemblée Générale du 27 mars 2017, le collège des psychologues, le collège des assistant(e)s social(e)s, tous les personnels du Centre Hospitalier Georges Daumézon...

	Nom-Prénom	Fonction	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			